

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Tarifs de location des portions communales : année 2010**

-----

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer pour l'année 2010 les tarifs de location des portions communales de la manière suivante :

- 10,90 Euros l'are pour les habitants de Saint-Julien-lès-Metz
- 16,70 Euros l'are pour les personnes extérieures

soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Tarifs des concessions dans le cimetière communal : année 2010**

-----

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer pour l'année 2010 les tarifs des concessions dans le cimetière communal de la manière suivante :

- 52,40 Euros le m2 pour les concessions trentenaires
- 255,90 Euros le m2 pour les concessions cinquantenaires

**Pour le Colombarium** :

- 447,90 Euros pour les concessions d'une durée de 15 ans
- 895,75 Euros pour les concessions trentenaires
- 1.492,00 Euros pour les concessions cinquantenaires

soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année 2009.

**Adopté à l'unanimité.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Interventions de salage durant l'hiver 2009-2010**

-----

Il est rappelé à l'Assemblée qu'un service de salage est effectué durant l'hiver dans les communes voisines suivantes : Chieulles, Vany, Vantoux et Mey.

Ce service fonctionne également à la demande pour les autres communes, les entreprises et les particuliers.

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer à 190 Euros l'intervention de salage opérée en faveur des communes voisines, des entreprises et des particuliers pour l'hiver 2009/2010.

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Location de la chasse communale 2006/2015 : révision de prix dans les conditions du cahier des charges**

-----

Le cahier des charges de la chasse communale précise que le prix des baux peut être révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice des fermages calculée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Pour l'année 2009, le loyer de la chasse communale était de 1.294,29 Euros. L'adjudicataire est Monsieur Michel PONSARD-CHAREYRE, 70, rue Jules Ferry 54130 SAINT-MAX.

Compte tenu que l'indice des fermages subit une hausse de 3,60 % par rapport à l'année 2008,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'appliquer la hausse de 3,60 % susmentionnée et de porter à 1.340,88 Euros le taux de loyer pour l'exercice 2010.

**Adopté à l'unanimité.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Rapports annuels 2008 sur le prix et la qualité de l'assainissement et sur l'élimination des déchets ménagers et rapport d'activités 2008 de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole**

-----

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et les décrets n° 95-635 du 6 mai 1995 et n° 2000-404 du 11 mai 2000,

VU les rapports présentés par Monsieur le Maire sur le prix et la qualité de l'assainissement et sur l'élimination des déchets ménagers et rapport d'activités pour l'exercice 2008,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter les rapports présentés.

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Suppression d'un emploi d'Adjoint Technique Principal et création d'un poste d'Agent de Maîtrise aux Services Techniques**

-----

CONSIDERANT que Monsieur Emmanuel GEDOR remplit les conditions pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade,

VU l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 5 novembre 2009,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique Principal et de créer en remplacement un poste d'Agent de Maîtrise aux Services Techniques à effet au 1<sup>er</sup> décembre 2009,
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs communaux.

**Adopté à l'unanimité.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Subventions pour classes de découverte, voyages scolaires, centres aérés, stages**

-----

VU la délibération du Conseil Municipal du 29 mai 2009 fixant la subvention communale pour les colonies de vacances, centres aérés, voyages scolaires et stages à 7,40 Euros par jour avec un maximum de 5 jours par enfant d'âge scolaire et les apprentis pour un seul séjour dans l'année pour la période du 1er mai 2009 au 30 avril 2010,

VU les différentes demandes formulées par des organismes divers ayant accueilli des enfants de la Commune,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de voter les subventions suivantes :

AJEF 57

1 enfant pour un séjour  
du 6 au 17 juillet 2009

37 Euros

.../...

Lycée FABERT  
1 enfant pour un séjour  
du 27 avril au 3 mai 2009

37 Euros

**soit un total de 74 Euros**

La dépense est à imputer au chapitre 65, article 6574 de la section de fonctionnement du budget de l'année 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009**

**Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Subvention exceptionnelle dans le cadre du TELETHON**  
-----

La Commune va participer à la manifestation du 5 décembre 2009 organisée par l'association « les Amis de Faut'Hon » dans le cadre du téléthon. Cette association sollicite une subvention de 150 € pour l'acquisition d'une bâche afin de réaliser une fresque de 180 m2 dont les pièces seront fournies par les 16 communes participantes.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de verser une subvention de 150 € à l'association « les Amis de Faut'Hon » pour l'acquisition d'une bâche dans le cadre de la manifestation du 5 décembre 2009.

La dépense est à imputer à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget de l'année 2009.

**Adopté à l'unanimité.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009  
Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoint.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Budget Primitif 2009 : décision modificative n° 2**  
-----

VU la nécessité d'ajuster les prévisions budgétaires en fonction des dépenses et des recettes réelles,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de procéder à la décision modificative suivante :

**Dépenses de fonctionnement :**

Article 60613	+ 35.000
Article 611	+ 10.000
Article 60633	+ 20.000
Article 61522	- 9.000

**Recettes de fonctionnement :**

Article 70323	+ 28.000
Article 7067	+ 26.000

.../...

**Dépenses d'investissement :**

Article 1641	+ 15.000
Article 2315	- 15.000
Article 1341	+ 19.881
Article 2315, opération 125	+ 170.000

**Recettes d'investissement :**

Article 1341	+ 158.000
Article 1346	+ 31.881

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009**

**Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Exercice du Droit de Prémption Urbain : compte rendu de la délégation du Maire**

-----

Dans le cadre du droit de préemption urbain et conformément à la décision du Conseil Municipal en date du 31 mars 2008, Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée des opérations conclues ou rejetées depuis la réunion du Conseil Municipal du 28 août 2009.

Les déclarations d'intention d'aliéner portant sur les immeubles ci-après ont été examinées :

- une dépendance avec garage au 43 B, rue Georges Hermann
- un terrain à bâtir de 36 a 96 ca lieudit « Grimont »
- trois appartements avec caves et jardins constituant les lots 1 – 3 – 5 – 7 – 8 – 9 - 13 – 14 et 15 de la copropriété sise 63, rue François Simon
- un appartement avec espace vert et parking constituant les lots 6 – 14 – 15 -18 et 19 de la copropriété sise 102 A, rue Jean Burger
- une maison d'habitation au 122, rue Général Diou
- une maison d'habitation au 5, rue des Mélèzes

.../...

- une maison d'habitation au 4, rue des Frênes
- une maison d'habitation au 15, rue des Carrières
- un local commercial et un appartement au 3, rue François Simon

**Le droit de préemption n'a pas été exercé.**

- un terrain de 4 a 75 ca, Avenue Paul Langevin, situé dans la ZAD « de la Mère Francis »
- un terrain de 4 a 67 ca, Avenue Paul Langevin, situé dans la ZAD « de la Mère Francis »
- un terrain de 4 a 88 ca, Avenue Paul Langevin, situé dans la ZAD « de la Mère Francis »
- un terrain de 6 a 88 ca, Avenue Paul Langevin, situé dans la ZAD « de la Mère Francis »

**Pour ces déclarations d'intention d'aliéner, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPF Lorraine) a exercé son droit de préemption urbain pour le compte de la Commune.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009**

**Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des conseillers élus :  
23

Conseillers en fonction :  
23

**Séance ordinaire du 27 NOVEMBRE 2009**

Conseillers présents :  
19

Date de convocation :  
23 novembre 2009

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,  
Maire**

**Présents** : M. Fabrice HERDÉ, Maire

MM. Claude ENTEMEYER, Hubert PAYEN, Georges KOCH, Alexandre MAJERCSIK, Olivier SCHMITT, Adjoints.

Mme Sylvie FENDLER, MM. Thierry LOSA, Jean-Paul TERPEREAU, Pascal GUICHARD, Philippe BEAUMET, Mme Sabine MEYER, MM. Bruno THIRY, Rolland WAWERINITZ, Lucien BEHR, Christophe PREVOST, Maurice LAUSCH-LEROY, Mmes Josiane CHOQUEL, Chantal SEEBALD

**Absents excusés** :

Mme Claudine MEUNIER, Mme Laurence EPIN (a donné procuration à Mme FENDLER), Mme Marie-Thérèse ADNET, M. Philippe CHARPY (a donné procuration à M. LAUSCH-LEROY)

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie FENDLER

**Désignation des délégués de la Commune au sein du Conseil de Communauté  
de Metz Métropole**

-----

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole en date du 25 mai 2009 modifiant les règles de répartition des sièges au sein du Conseil de Communauté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

VU l'arrêté préfectoral en date du 28 septembre 2009 portant modification de la représentation des communes au sein du Conseil de Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

VU le courrier en date du 6 octobre 2009 de Monsieur le Président de Metz Métropole demandant au Conseil Municipal de procéder à la désignation des délégués pour le début du mois de décembre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de désigner :

.../...

- Monsieur Fabrice HERDÉ
- Monsieur Claude ENTEMEYER

comme délégués titulaires

- Monsieur Hubert PAYEN

comme délégué suppléant

**Adopté à l'unanimité.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Saint-Julien-lès-Metz, le 30 novembre 2009**

**Le Maire,**

**Fabrice HERDÉ**